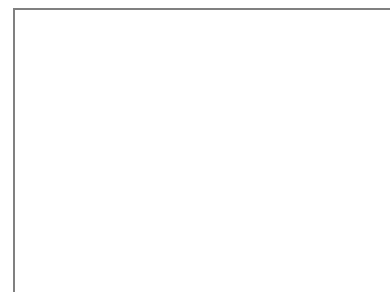


## ADDENDA PAGEAU MOREL N° 02



Électricité

### 1 GÉNÉRAL

- 1.1 Le présent addenda fait partie intégrante des documents du contrat et doit être lu conjointement avec les documents. Il a préséance en cas de contradiction.

### 2 PORTÉE

- 2.1 Modification aux documents d'appel d'offres.

### 3 DESCRIPTION ÉLECTROMÉCANIQUE

- 3.1 Devis – Section 27 52 24

- 3.1.1 L'article 2.3.2 a été modifié comme suit :

2.3.2 *Le système d'appel de garde doit avoir la capacité de communiquer avec le futur réseau d'appel de garde de l'hôpital. Le nouveau réseau local devra pouvoir être branché dans le futur au réseau de l'hôpital par une passerelle logicielle qui isole le réseau de l'hôpital du réseau d'appels de garde, conformément aux exigences des normes UL. Cette connexion doit permettre le raccordement de fonctions ou dispositifs additionnels, notamment : écrans d'affichage, système TAS, téléphones sans fil, téléavertisseurs de poche, dispositifs VoIP sans fil et base de données de rapports.*

- 3.2 Dessins MÉCANIQUE

- 3.2.1 Aucune révision aux dessins.

- 3.3 Dessins ÉLECTRICITÉ

- 3.3.1 Aucune révision aux dessins.